



RÉFORME DES RETRAITES ACTE XIII

CE N'EST PAS FINI

LE COMBAT POUR LES RETRAITES ET LA JUSTICE SOCIALE **CONTINUE !**



Le 14 avril, le Conseil Constitutionnel a censuré 6 articles de la loi. Le peu d'ambitions qu'elle contenait sur l'emploi des seniors, le droit à l'information, la pénibilité, etc. ont disparu du texte final. Alors qu'il était déjà injuste, le texte de loi reportant l'âge légal de départ en retraite à 64 ans est à présent encore plus déséquilibré.

LA COLÈRE NE RETOMBERA PAS !

Fidèle à ses pratiques pyromanes et brutales, l'exécutif gouvernemental a, une nouvelle fois, jeté de l'huile sur le feu, puisqu'à peine quelques heures après la validation des « Sages » du Conseil Constitutionnel, la réforme des retraites a été promulguée par le Président Macron.

RENDEZ-VOUS LE 20 AVRIL

L'UNSA-Ferroviaire appelle, avec l'intersyndicale cheminote, l'ensemble des travailleuses et travailleurs du rail et des retraité-es à faire du 20 avril une journée de mobilisation et d'expression de la colère cheminote !

